

# Ecole Fondamentale Sainte-Marie



PROJET  
Educatif et Pédagogique



# Le Pouvoir Organisateur

## Qui sommes-nous ?

Structuré en A.S.B.L. depuis le 21 août 1980, notre Pouvoir Organisateur est composé paritairement :

- ✓ de représentants de la Congrégation des Sœurs de Sainte Marie ;
- ✓ de parents d'élèves inscrits dans notre école ;
- ✓ d'enseignants nommés à titre définitif dans notre école ;
- ✓ de personnes extérieures choisies pour leurs compétences et l'intérêt qu'elles portent à l'école.

Nous organisons l'enseignement fondamental : maternel et primaire.

Trois sites différents accueillent les enfants :

- ✓ JAMBES - rue de l'Aurore, 223
- ✓ JAMBES - avenue du Camp, 16
- ✓ DAVE - rue du Château de Dave, 2

Nous sommes inscrits dans l'histoire, l'esprit, la tradition des Sœurs de Sainte-Marie qui nous donnent la direction à suivre pour relever les défis de l'avenir.

## Simplicité

Souci du vrai.

Accueil de chacun dans sa singularité.

Mise en œuvre de ses potentialités.

Service au plus petit.

## Joie

Regard d'espérance.

Annonce de la Bonne Nouvelle.

Affection vraie en toute circonstance.

Convivialité et espace de liberté.

## Disponibilité

Discernement des besoins nouveaux.

Initiative et audace du pionnier.

Bienveillance et engagement.

*« Dans la simplicité de mon cœur, pleine de joie, j'ai tout offert à Dieu »*

*Devise des Sœurs de Sainte-Marie*

## Quelle mission nous incombe ?

Une tâche d'éducation et de formation.

- ◆ Conformément au Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement, nous poursuivons les objectifs suivants :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

- ◆ Conformément aux directives du Conseil Général de l'Enseignement Catholique, définies dans le document "Mission de l'école chrétienne", nous voulons promouvoir, dans notre démarche éducative, des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité : notamment, le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité.

◆ Pour remplir cette mission, nous voulons :

❖ Une école qui accueille chacun dans ses différences :

Enfants, parents, enseignants, personnel éducateur, personnel d'entretien, intervenants extérieurs doivent se sentir comme ils sont, avec tout le potentiel de progression et leurs richesses intérieures. Notre école est une école ouverte sur le monde extérieur et sur la diversité. C'est pourquoi elle pratique une politique d'ouverture et de reconnaissance des différences individuelles en intégrant des enfants moins valides et en organisant pour eux l'espace, le matériel et l'accueil.

❖ Une école source d'espoir et de joie :

Plus que jamais, les enfants ont besoin d'espoir et de vraies joies. Nous voudrions découvrir, avec eux, le chemin vers une société plus solidaire et plus respectueuse de chacun, en développant la confiance en soi et la confiance dans les autres par une pédagogie:

- qui vise l'épanouissement global de chaque enfant : corps et esprit,
- qui permet les erreurs et les échecs,
- qui encourage les initiatives et la créativité,
- qui développe l'esprit de collaboration et de participation,
- qui ouvre des portes sur le monde et toutes ses richesses : culturelles, religieuses, scientifiques, littéraires et artistiques.

❖ Une école qui éveille aux "savoirs" :

Notre école doit permettre à chaque enfant de se réaliser pleinement dans le développement maximum des facultés qui sont les siennes. Elle a pour devoir de favoriser l'acquisition des connaissances et d'aider les enfants à maîtriser les habiletés intellectuelles, manuelles, comportementales pour qu'ils deviennent des personnes compétentes, responsables et engagées dans la société de demain.

Pour poursuivre nos objectifs :

Nous voulons être un Pouvoir Organisateur conscient de ses responsabilités, qui s'efforce de gérer l'école en toute justice et clarté, tourné vers l'avenir avec lucidité, convaincu que c'est à l'école que se construisent la paix sociale, la solidarité et la démocratie. Un Pouvoir Organisateur désireux de vivre les valeurs évangéliques avec les différentes composantes de la Communauté scolaire.

La direction, les enseignants et le personnel d'éducation seront des personnes ressources qui suscitent des projets, créent un environnement stimulant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs.

Les cycles, 2,5-5 ans, 5-8 ans, 8-10 ans, 10-12 ans, comme unité pédagogique, évitent la rupture annuelle, permettent une progression continue des élèves et respectent les voies d'approche multiples et les rythmes d'apprentissage différents. Leur organisation est rendue possible par l'organisation du

temps de concertation, la consultation régulière des référents et ressources pédagogiques du réseau de l'enseignement catholique.

Les enseignants pratiquent l'évaluation formative pour réguler au mieux les apprentissages de chacun et l'évaluation sommative pour garantir l'acquisition quantitative et qualitative des compétences requises à chaque étape de la formation.

Pour faire le point sur la progression des élèves, leurs réussites et leurs difficultés, des conseils de classe sont organisés avec la direction, le PMS, et le titulaire.

Les parents seront invités à participer à deux réunions annuelles et recevront un bulletin quatre fois par an afin d'être informés de l'évolution de leur enfant. En cas d'échec, une année complémentaire est proposée sur base des difficultés rencontrées. Un dossier individuel est constitué pour mettre en place le suivi personnalisé.

Nous collaborons avec plusieurs partenaires :

- Le centre de santé (P.S.E.)

Ce service a une mission de surveillance de la santé des élèves. Des visites médicales sont prévues. Le médecin nous aide également à veiller au bien-être et à la sécurité des enfants dans le cadre scolaire.

- Le centre psycho-médico-social (P.M.S.)

Ce centre a pour but d'aider les enfants dans leur développement, leurs études et leur orientation. Ce service est gratuit, une permanence est organisée à l'école chaque semaine.



- Le service d'aide à l'intégration scolaire (S.A.I.S.) met à la disposition des enfants présentant un handicap moteur un encadrement adapté à ses besoins particuliers :
  - adaptation de matériel
  - aide aux repas et durant les activités parascolaires
  - nursing
  - présence en classe et aux récréations selon la demande.

L'équipe se compose d'une logopède coordinatrice de deux éducateurs et d'un ergothérapeute.

L'aide en intégration scolaire a toujours comme finalité ultime l'autonomie de l'enfant.

- L'enseignement secondaire (ISMJ)

Dans le cadre du continuum primaire-secondaire, des collaborations existent entre les deux écoles voisines.

Les enseignants poursuivent, avec enthousiasme, la merveilleuse mission qui est la leur. Ils sont ouverts aux nouveautés pédagogiques et sont attentifs aux occasions de formation et de perfectionnement qui leur sont proposées.

Nous organisons un accueil extrascolaire :

Chaque jour, l'école reste ouverte après 16h00. Les élèves sont pris en charge par le personnel de garderie ou d'étude surveillée.

Nous sommes inscrits dans le décret ATL (accueil temps libre) et bénéficions du soutien de l'ONE.

## Projet éducatif et pédagogique

### Contrat de l'école

***Conduire chacun au développement optimal de ses potentialités.***

***Assurer à tous les enfants la maîtrise de l'essentiel repris dans les Socles de Compétences.***

***Les valeurs éducatives que nous voulons promouvoir.***

En conformité avec les décrets « Ecole de la réussite » et « Missions de l'école » ainsi qu'en accord avec la spécificité du réseau catholique, voici notre choix éducatif.

Notre école éduque en enseignant. Elle est un service social, elle forme le citoyen, la personne, l'acteur de la vie économique. Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire ; chacun, selon sa responsabilité concourt au même but, y apporte ses compétences et respecte celles des autres.

Notre école offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Évangile. Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie.

Dans notre école nous voulons développer en priorité

## LE RESPECT ET LA CONFIANCE DANS LES POSSIBILITES DE CHACUN

Toute l'équipe éducative est attentive au regard posé sur chacun, afin que l'enfant se sente écouté, reconnu, aimé et respecté.

Il faut faire un effort constant pour respecter chaque personne dans la façon de vivre les relations entre adultes et avec les enfants. Respecter chacun en référence avec l'Évangile : *« Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux »* Lc 6-31.

Nous voulons une éducation au respect des autres mais aussi de l'environnement. Il est important de développer l'esprit de conservation du milieu naturel qui nous entoure.

En cohérence avec le projet éducatif, nous avons construit un règlement de vie.

Chaque enfant de l'école primaire reçoit le carnet des Lois et des règles et le soumet à la signature de ses parents.

De plus, chaque enseignant élabore une charte de classe.

Les actions positives sont reconnues par des encouragements. Ce qui permettra à l'enfant de découvrir ses richesses. En cas de fautes graves, des sanctions progressives sont prévues par ce règlement.

Nous voulons ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure c'est pourquoi, nous organisons des classes de dépaysement, des classes de neige, des excursions, des sorties, des visites, des journées sportives, ...

Chaque année, les enseignants organisent des projets pour aider les enfants à mieux respecter l'environnement.

## Notre choix pédagogique

Dès la première année de l'école maternelle, notre préoccupation est de viser au développement de tout l'enfant. L'enfant doit apprendre à s'é mouvoir, à aimer, à raisonner, à apprendre, à agir, à communiquer... et cela grâce à des projets de classes, de cycles.

Au fil des projets, au fil des apprentissages, l'enfant intègre les compétences en les organisant.

Ces compétences prennent sens en s'articulant les unes aux autres, exigeant des répétitions, des retours en arrière. Elles touchent toutes les dimensions de la personne : cognitives, affectives et psychomotrices.

En appliquant le Programme, référent des écoles du réseau catholique, nous mettons en place progressivement un dispositif d'enseignement basé sur une organisation en cycles.

Pour que les enfants intègrent mieux les compétences, les enseignants construisent des activités fonctionnelles donnant du sens et structurent les différents apprentissages.

Pour organiser la vie de la classe et du cycle, les enseignants diversifient les activités selon trois axes :

- le développement personnel : les apprentissages,
- l'implication dans le milieu : les productions et les projets culturels, sociaux ou ludiques,
- la gratuité : apprentissage de la gestion du temps.

L'occasion de rencontrer la poésie, la musique et l'art.

Les différents moments vécus lors d'une journée permettent de mieux respecter le rythme des enfants.

Les enseignants sont toujours en cheminement par rapport aux objectifs fixés en équipe et en école.

Pour les aider, des formations sont proposées chaque année. Celles-ci permettent un réel échange, une évaluation du travail déjà accompli et des remises en question permettant de progresser.

Nous favorisons les échanges entre cycles afin de gérer la progression des apprentissages.

Pour ouvrir davantage les élèves à la lecture, une bibliothèque est disponible pour tous. Un prêt de livres est organisé.

## Notre projet d'établissement

Le projet d'établissement fédère l'ensemble de l'équipe éducative autour de priorités éducatives et pédagogiques à mettre en place pour les trois années à venir.

### Nos priorités éducatives :

***Le respect et la confiance dans les possibilités de chacun.***

### Nos actions éducatives :

- *Aménagement des espaces dans la cour de récréation pour le bien-être de chacun ;*
- *Mise à jour du règlement de l'école (voir le contrat de l'école) ;*
- *Mise en évidence d'une règle en fonction de la vie de l'école ;*
- *Réflexions autour de cercles philosophiques à mettre progressivement en place ;*
- *Exploration des émotions chez les plus petits ;*
- *Conseils de classe réguliers avec la collaboration du PMS ;*
- *Parrainage des plus grands envers les plus petits pour certains projets ;*
- *Responsabilisation des enfants à la gestion de l'environnement (tri des déchets, propreté de la cour, participation aux charges...).*
- *Organisation d'ateliers multi-âges.*

## Notre priorité pédagogique :

### ***Assurer la continuité des apprentissages.***

Afin d'assurer cette continuité, les enseignants se concertent régulièrement, par année, en cycle et en inter cycle afin d'évaluer et ajuster les actions mises en place.

## Nos actions pédagogiques :

- Les référentiels sont construits et conservés par les élèves pendant toute la durée du cycle.
- Les programmes de mathématique et de langue française nous permettent de fixer les balises dans ces deux disciplines. En éveil, celles construites en école ont été ajustées.  
En concertation, les matières fondamentales sont réparties en progression dans chaque cycle.
- La continuité peut être soutenue par l'organisation de projets impliquant toute l'école ou l'implantation.
- Les dispositifs d'enseignement sont communs et évalués en équipe.  
Les rituels, les cahiers de vie, les fichiers, les manuels, les jeux mathématiques, les bulletins, le matériel de manipulation,... sont adaptés dans chaque cycle.